Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 10 (1889)
Heft: 9

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133642

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

économique. L'observatoire de Hambourg s'intéresse aussi à cette expédition; il a l'intention de créer et d'entretenir au Maroc deux stations météorologiques.

Une Société s'est constituée à Barcelone pour créer des relations commerciales entre l'Espagne et le Maroc; elle établira une ligne de vapeurs pour donner au commerce espagnol avec cette partie de l'Afrique toute l'extension possible.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

L'évêque Smythies, de la mission des Universités, a demandé, dans une lettre au *Times,* l'abolition du status légal de l'esclavage à **Zanzibar** et à **Pemba.**

Doutant du résultat de la démonstration anglo-allemande contre l'esclavage par le blocus, il demande qu'il soit fait quelque chose pour que l'Afrique ne s'imagine pas que l'effort déployé par ces deux grandes puissances a échoué, et que la traite peut se faire mieux encore qu'auparavant. Mais comment empêcher une recrudescence de la traite? Il faut se tenir dans les limites de ce qui est possible. Le coup le plus fort qu'on puisse porter à la traite, et le seul efficace, est l'abolition du status de l'esclavage. Nous ne pouvons pas, pour le moment, l'abolir sur le continent, mais, avec un peu de fermeté, nous le pouvons dans les îles de Zanzibar et de Pemba; et ceci aura un grand effet moral sur les pays adjacents.

Les conditions de l'esclavage à Pemba sont telles que les troupes d'esclaves doivent constamment y être complétées. Un exemple suffira pour montrer jusqu'où s'étend la notoriété de Pemba comme marché d'esclaves. Quelques petites filles, récemment libérées et amenées aux missionnaires, leur dirent qu'elles venaient d'un village sur les bords du Nyassa; qu'elles avaient vu le vapeur de la mission; les agents de celle-ci étant un jour venus dans leur village, elles avaient couru se cacher en se disant : « Voici les hommes blancs qui viennent pour nous emmener à Pemba! » Cette île est séparée du Nyassa par des centaines de kilomètres.

Quant à l'influence que l'abolition du status de l'esclavage aurait sur les pays voisins, M. Smythies dit que presque tous ceux qui sont vendus par leurs familles, chez les Bondeïs, les Wadigo et dans les tribus qu'il connaît, sont envoyés à Pemba ou à Zanzibar; dès lors, l'abolition du status de l'esclavage y ferait cesser nécessairement le rapt des personnes et beaucoup d'injustices.

En réponse à l'objection commune que la vie de l'esclave dans ce pays est, en somme, très facile, que les Africains ne travailleraient pas s'il n'y étaient pas contraints comme esclaves, et qu'il est fort douteux que l'abolition du status de l'esclavage fût un bien réel pour les indigènes, M. Smythies peut dire, non en théorie, mais d'après ce qu'il a vu de ses yeux, qu'un tel argument est complètement faux. Sans doute, dans une société où la plus grande partie du travail est faite par des esclaves, et où les maîtres, d'une race différente, regardent le travail avec mépris, il y a pour tous ceux qui peuvent devenir libres une très forte tentation à travailler le moins possible. Le seul moyen de changer l'opinion publique et de rendre au travail l'honneur qui lui est dû, c'est d'abolir le status de l'esclavage. De ce que ceux qui sont libres aujourd'hui sont encouragés à ne pas travailler, on ne peut pas conclure qu'on ne travaillera plus quand tous seront libres. C'est un fait positif que beaucoup d'esclaves libérés travaillent sérieusement et gagnent beaucoup. Les missionnaires ont trouvé, parmi les populations libres du continent, beaucoup d'indigènes très disposés à travailler, lorsque celui qui avait besoin de travail avait gagné leur confiance ; on s'étonnerait en Angleterre des lourdes charges qu'ils portent, pour un prix minime, de la côte aux stations missionnaires. Celles-ci ont un service régulier de porteurs, qui descendent seuls à la côte et rapportent les marchandises, d'une distance de 100 à 150 kilomètres, sans rien perdre, ni rien gâter. Les marchands allemands qui ont établi des plantations sur la Louvou affirment que, quoiqu'ils aient eu besoin de beaucoup d'indigènes pour faire leurs travaux, il n'ont jamais manqué d'hommes qui s'offrissent pour les faire ; c'étaient des noirs, qui appartenaient à la population libre des villages environnants.

Mais on allègue que l'Arabe est un maître facile et que le status de l'esclavage, après tout, fait très peu de mal. M. Smythies ne revient pas sur les cruautés de la chasse à l'homme, ni sur les horreurs des caravanes d'esclaves, dont le status de l'esclavage dans les îles de Pemba et de Zanzibar est grandement responsable ; à côté de cela, le status de l'esclavage est une plaie hideuse qui pénètre profondément dans la vie des indigènes. Le cas le plus fréquent, parmi les natifs au milieu desquels vivent les missionnaires, est que, pour de petites dettes, un homme, ou sa femme, ou ses enfants sont vendus comme esclaves, quoique la dette provienne d'un dommage accidentel causé à la propriété d'un voisin, par lui ou par quelqu'un de sa famille ; s'il ne peut obtenir de l'argent, ou qu'il ajourne par négligence de faire un effort pour en avoir, la dette

court et, en courant, s'accumule, jusqu'à ce qu'un beau jour son enfant soit saisi et vendu pour payer la dette. Très souvent il met en gage son enfant, qui devient l'esclave de son ami, de son voisin et qui finalement est vendu. Souvent, pour une dette plus forte, une femme est prise et vendue pour devenir la concubine de son maître. M. Smythies cite le cas d'une femme qui, pour une dette de son père à elle, fut prise de force à un homme qu'elle avait épousé depuis peu et contrainte de servir de concubine à un autre ; la chose était envisagée comme parfaitement légale ; c'est le fruit du status de l'esclavage. Souvent des réclamations sont adressées à des familles, sous prétexte que bien des années auparavant quelqu'un des leurs a été vendu comme esclave et s'est échappé. M. Smythies a connu un jeune homme chrétien, qui fut pris par un Arabe et détenu jusqu'à ce qu'il eût satisfait à une réclamation de ce genre. Deux ans auparavant son oncle était mort. L'Arabe prétendit que cet oncle avait été son esclave vingt ans auparavant et qu'il s'était échappé. Les deux individus avaient vécu dès lors sur le pied de l'intimité, et aucune réclamation n'avait été formulée du vivant de l'oncle. Celui-ci mort, l'Arabe réclama tout ce qu'avait possédé le défunt, et saisit le jeune homme comme otage. Il ne pouvait fournir aucune preuve, mais, comme c'était un Arabe, les chefs indigènes et leurs gens furent si effrayés qu'ils lui livrèrent tout, et que tous les effets de l'homme furent emmenés, ainsi que lui-même et deux petites filles et encore une troisième personne, pour être vendues comme esclaves. M. Smythies porta l'affaire devant le tribunal du sultan de Zanzibar où l'Arabe n'osa pas paraître.

Une autre iniquité résultant du status de l'esclavage provient de ce que des hommes sont souvent vendus traîtreusement par leurs compagnons, et que cette vente est déclarée valable de par la loi, sans que le vendeur soit jamais puni. C'est un fait ordinaire que, de deux hommes arrivés comme amis à Zanzibar ou à quelqu'une des villes de la côte, pour y faire du commerce ou y travailler, l'un vendra l'autre s'il en trouve l'occasion. Jamais M. Smythies n'a entendu l'opinion publique blâmer un fait de ce genre, ni vu punir celui qui avait vendu son compagnon. La seule victime est le malheureux qui, par trahison, est devenu légalement esclave à vie. Cette trahison, avec tous les soupçons qu'elle engendre, est le résultat du status de l'esclavage.

M. Smythies raconte encore le fait d'un homme qui avait travaillé pour les missionnaires ; ceux-ci le trouvaient sincère, industrieux, honnête sous tous les rapports et bien élevé. Par son travail il avait racheté

sa femme et sa mère, mais lui-même était esclave, et sa propriétaire, femme âgée, refusait de lui permettre de se racheter lui-même. Par son industrie, il prospérait; il se construisit une maison et cultivait un terrain. Sa maîtresse devint jalouse de sa prospérité et résolut de le vendre à Pemba. Craignant d'être enlevé de force à sa femme et à ses enfants par la famille de cette maîtresse et par les trafiquants d'esclaves, il s'éloigna, et il fallut que les missionnaires intervinssent auprès du sultan pour qu'il devînt libre, le sultan ayant déclaré qu'il le rachèterait lui-même. Des complications de cette sorte se produisent sans cesse; toutes les mauvaises passions des hommes s'y donnent carrière. Sans doute, sous un bon chef ayant une autorité réelle sur ses gens, les maux peuvent être beaucoup diminués, mais l'opinion publique est tellement pervertie, que M. Smythies a connu un chef, d'ailleurs de beaucoup supérieur à la plupart des autres, qui proposa de sang-froid, sous l'empire de certaines difficultés, de vendre le père et la mère d'une jeune fille fiancée à son fils.

Les moyens de communication entre le continent et les îles sont faciles; celles-ci deviendront des ports de refuge pour tous les esclaves de la côte qui désireront être libres et qui voudront travailler. L'abolition du status de l'esclavage dans les îles sera un grand pas vers son abolition sur le continent.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre d'un missionnaire de **Madagascar** à M. Keller, président de la Société anti-esclavagiste de France : « Les esclaves sont en assez grand nombre dans notre île : esclaves de terrain ou de famille, se perpétuant de père en fils, comme propriété de tel ou tel maître, depuis que l'introduction des Mozambiques, par la côte ouest a été interdite. Dans la capitale, le marché se tient une fois par semaine, le vendredi, au grand bazar, dans un quartier destiné à cela, à côté du quartier aux légumes, du quartier aux bœufs..... C'est chose lamentable que de traverser ce *forail,* et de voir la morne attitude de ces pauvres gens, qui ont à craindre, outre les mauvais traitements d'un acquéreur sans entrailles, une séparation bien plus funeste encore au point de vue de la moralité. Car, s'il est vrai que, depuis quelques années, les petits enfants ne peuvent plus être séparés de leurs mères, il n'en est pas moins vrai que la femme peut être séparée de son mari. Chose pitoyable! les femmes se vendent plus cher que les hommes, parce qu'elles rapportent. Et les maîtres, sans aucun égard pour un mariage antérieur ne se font pas faute de donner aux femmes esclaves soit catholiques, soit protestantes, plusieurs maris pour

assurer ou augmenter la production. La mission a pu racheter et affranchir quelques jeunes gens qui avaient étudié dans ses écoles, et offraient les qualités nécessaires pour devenir d'excellents auxiliaires, ainsi que quelques jeunes filles, donnant également les garanties suffisantes, et dont l'abandon ou la vente auraient compromis la persévérance et entraîné très probablement la perversion. Toutes les fois que cela est possible, la mission en prend à son service comme domestiques, ou dans ses ateliers comme ouvriers, afin de leur faire gagner la somme nécessaire à leur rachat. Ils ont un compte de dépôt ouvert à la procure et versent là des économies qui ne reviennent pas à leurs maîtres.

M. **Holman Bentley** écrit de la station de Wathen sur le Congo au *Missionary Herald* de Londres, à propos d'un jeune noir attaché à sa personne. « Kayembé est originaire d'un pays situé très loin en amont des Stanley Falls, à un jour de marche de Kasongo, l'ancien quartier général de Tipo-Tipo. Les Arabes s'établirent d'abord à Kasongo, puis ils fondèrent un autre poste sur le Congo, à Matéléka, près de la ville où était né **Kayembé.** En 1884 une grande caravane arriva de Nyangoué, composée d'un mélange d'Arabes, de Zanzibarites et de gens de Nyangoué et du pays d'alentour. Dans ce pandémonium n'existe aucun sentiment national, et il est impossible d'unir les tribus contre un ennemi commun. L'homme qui a été capturé il y a un mois est prêt à se joindre à celui qui l'a réduit en esclavage, à l'imiter et à faire pis encore. Quantité d'individus se louent au mois pour cette œuvre abominable, tout spécialement les Ma-Nyéma dont le cannibalisme féroce ajoute aux horreurs de la traite. Lorsque ces chasseurs d'esclaves arrivèrent près du district où vivait Kayembé, les chefs leur offrirent des chèvres et des vivres espérant qu'ils passeraient tranquillement. Ils acceptèrent les présents sans rien donner en retour. Deux ou trois jours après, les gens de Kayembé virent la fumée de maisons incendiées, et crurent que les Arabes en partant avaient mis le feu à leur camp. Mais bientôt ils apprirent que c'était Bena-Katoundou qui était saccagée. Ils s'enfuirent alors vers une autre ville, distante d'une journée de marche. Les Arabes les suivirent, et attaquèrent la ville voisine de celle où ils s'étaient réfugiés. Trois jours plus tard, beaucoup de gens de Kayembé retournèrent près de leur ville, vivant dans la jungle le jour, et dormant la nuit dans les ruines de la ville. Ils menèrent cette vie misérable pendant deux mois environ, et lorsqu'ils en furent fatigués ils se rendirent à une autre ville à quelques kilomètres de distance. Les habitants y vivaient dans une crainte continuelle d'une attaque nocturne ; aussi

retournèrent-ils le lendemain à Bena-Katoundou, la ville incendiée. Le jour suivant les chasseurs d'esclaves y arrivèrent avec des tambours et en chantant. Lorsqu'ils approchèrent du père de Kayembé, il prit sa lance et en blessa à l'épaule un des chasseurs d'esclaves; ceux-ci le fusillèrent sur le champ, et lui coupèrent la main comme trophée. Kayembé s'élança dans la jungle suivi de plusieurs esclavagistes; un homme de Nyangoué s'empara de lui; il fut emmené et suivit cette horde qui prit d'autres villes dont elle tua les hommes et captura un grand nombre de femmes; les petits enfants de celles-ci leur furent arrachés et jetés dans les broussailles pour y périr misérablement. Quelques-uns eurent la chance d'être assommés d'un coup de bâton. De jeunes enfants que les Arabes n'estimaient pas valoir la peine d'être emportés furent chassés, et lorsqu'ils essayaient de suivre leurs mères on les repoussait à coups de verges. On ne pouvait point avoir d'ivoire; mais les cotonnades d'Europe, des pioches, des chèvres, des moutons, des poulets, des tambours, des fusils, etc., formaient le reste du butin.

« Au bout de dix jours, ils emmenèrent leurs captifs et leur butin à Nyangoué. Là ils montrèrent leurs dépouilles à leurs maîtres, qui choisirent leur part. Pendant quinze jours, Kayembé et son ravisseur restèrent à Nyangoué, puis il en partit avec deux cents autres pour Bena-Kioundou. Là un Zanzibarite et sa femme chez lesquels logeait son ravisseur, le prirent en pitié, et voulurent l'acheter, mais Kilangalanga ne voulut pas le vendre, et bientôt après il le conduisit aux Stanley Falls, où il fut vendu à un Zanzibarite. Atteint de la dysenterie, son propriétaire se hâta de se défaire de lui en le revendant à un soldat haoussa, qui l'emmena plus tard à Léopoldville, où sir Francis de Winton l'affranchit et le donna à la mission. Il apprit la langue du Congo, fit quelques progrès dans la lecture, s'intéressa aux récits de l'Évangile, et devint chrétien. Mais sa capture et la mort de son père restent gravés dans sa mémoire; et il s'efforce de faire part à ceux de sa race de la vérité qu'il a trouvée. »

En réponse à une question posée dans la Chambre des Communes, Sir James Fergusson, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, a annoncé que le **Congrès de Bruxelles** se réunira le 15 octobre. Toutes les puissances qui ont pris part à la Conférence africaine de Berlin en 1885 y seront représentées. Le but de la réunion sera de rechercher les moyens les plus efficaces de mettre fin à la traite des esclaves, et aussi de réglementer l'importation des spiritueux qui ne font pas moins de victimes que les chasseurs d'hommes.

A côté de l'activité des gouvernements, les sociétés privées anti-esclavagistes auront l'occasion d'étudier les mesures qu'elles auront à prendre pour seconder l'œuvre diplomatique des puissances. L'ajournement du **Congrès de Lucerne,** auquel le Comité suisse avait délégué M. Ed. Naville, président, et MM. E. Dufresne et G. Moynier, vice-présidents, n'a point découragé le cardinal Lavigerie. D'après les journaux, le Congrès aura lieu prochainement, mais dans d'autres conditions que celles qui avaient été annoncées primitivement. L'endroit et la date en seraient fixés à la majorité des voix par les anti-esclavagistes dont le nombre aura une quotité proportionnelle à l'importance de leur État. Mgr. Lavigerie demandera que chacune des nations européennes qui occupent une partie de l'Afrique s'engage à la répression de l'esclavage sur son propre territoire. Cette répression serait faite d'abord par l'armée de chaque État, ensuite par des auxiliaires employés par les différents États. La première opération serait de couper aux troupes de marchands d'esclaves le passage du Tanganyika.

Malgré son optimisme le cardinal Lavigerie ne se dissimule pas que son œuvre soulève des difficultés sérieuses, surtout d'ordre politique. Les gouvernements dont les intérêts sont opposés lutteront les uns contre les autres. Leurs rivalités risquent de compromettre l'unité de l'entreprise ; toutefois, il ne doute pas du succès définitif de l'œuvre anti-esclavagiste. En réponse aux reproches que lui ont adressés quantité de journaux politiques et religieux, plus ou moins indifférents au sort des esclaves, le cardinal Lavigerie a tenu à affirmer que le papisme n'a rien à faire dans cette entreprise. « Tous nos frères peuvent se joindre à nous, » a-t-il dit, « nous n'aurons d'autre bannière que celle de la pitié, et c'est la liberté que nous voulons donner à ces millions de malheureux. »

L'AFRIQUE A PARIS EN 1889

Dans une de ses charmantes Lettres à la *Suisse libérale* sur l'Exposition de 1889, notre compatriote et ami, M. Henri Jacottet, écrivait: « On apprend dix fois, cent fois plus, en voyant de ses yeux qu'en lisant dans les livres... Pour instruire, il faut multiplier les moyens de voir, et de voir beaucoup. Or, comme il est difficile et coûteux de faire le tour du monde, bienvenue est une exposition qui nous montre le monde en raccourci. »

Ne pouvant nous rendre en Afrique, ni étudier les Africains chez eux,